



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 09 février 2015

Communiqué de presse

Le Groupe Aéroports de Paris renforce la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et annonce la nomination d'une déontologue

En 2015, Le Groupe Aéroports de Paris s'est fixé comme objectif de devenir la référence européenne en matière de développement durable et de responsabilité sociétale dans le domaine aéroportuaire. Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris a ainsi signé la charte RSE Groupe fin janvier et consultable sur le site internet. A travers la charte RSE Groupe, Aéroports de Paris confirme son engagement à mettre l'humain au cœur de sa stratégie, satisfaire l'ensemble de ses clients, assurer une gouvernance exemplaire, maîtriser et minimiser ses impacts environnementaux, s'assurer de l'éthique et de la responsabilité de ses achats et enfin promouvoir un engagement sociétal de proximité.

Afin d'affirmer son engagement en matière d'éthique et de déontologie, Aéroports de Paris a mis au point et publié la Charte Ethique Groupe qui a pour objectif de développer la performance de l'entreprise en appliquant les principes de responsabilité, d'intégrité et de respect d'autrui. Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris vient de nommer Elisabeth Ortega déontologue Groupe rattachée à Didier Hamon, Secrétaire Général.

La déontologue participe à la définition des règles et des devoirs communs en matière d'éthique professionnelle et veille à la mise en œuvre de la charte. Elle a notamment pour mission de promouvoir la politique éthique du Groupe Aéroports de Paris et de garantir la prise en compte de l'éthique dans tous les grands projets et orientations stratégiques, en France et à l'étranger.

Aéroports de Paris est également membre de "*Transparency International France*" depuis 2008 principale organisation de la société civile qui se consacre à la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique. Le Groupe Aéroports de Paris s'engage notamment à apporter son soutien à la promotion des enjeux de transparence et d'intégrité autour du lobbying et aux actions conduites par l'association ainsi que de tenir compte des recommandations de "*Transparency International France*" dans le cadre des actions de lobbying responsable.

Vous trouverez la Charte RSE et la Charte Ethique Groupe sur le site Internet d'Aéroports de Paris, rubrique Le Groupe : www.aeroportsdeparis.fr

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Elise Hermant + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2014, Aéroports de Paris a accueilli près de 92,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et 41,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2013, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2754 millions d'euros et le résultat net à 305 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.